Le Comité

Président :
Jacques Lelait – 0471/88 12 90
Jlelait7@gmail.com

Vice Président :
Jean-Louis Melin – 0484/52.05.29
jlmelin2@gmail.com

info@bignam.be

Nos professeurs

Mr Pierre Le Bussy et son épouse Paulette
Mr Didier Paschal et son épouse Carine

Informations pratiques

Les cours et entraînements se déroulent dans une atmosphère détendue, axée sur l'apprentissage de chacun, et de manière non élitiste. L'objectif est de permettre à chacun de s'améliorer, au fil de l'année, dans sa pratique des danses enseignées.

Les participants aux cours de danse de salon (le jeudi) sont répartis en trois groupes (sous réserve du nombre d'inscriptions effectives), dont les heures de cours sont définies ci-après : débutants (de 19 :00 à 20:00 heures), intermédiaires (de 20:00 à 21:00) et perfectionnement (de 21:00 à 22:00).

A noter : les horaires sont donnés sous réserve de contraintes imposées par la conciergerie du Château d'Amée. Il se pourrait qu'il y ait un décalage général d'un quart d'heure (à partir de 18:45 jusqu'à 22:45)

Les entraînements dirigés se déroulent le lundi entre 19:00 et 20:00, sous la direction de notre professeur Pierre Le Bussy. Ces sessions d'entraînement auront lieu au Château d'Amée à Jambes. Aucune nouvelle matière n'est vue durant les entraînements, qui permettent principalement de ne pas perdre la pratique des danses non abordées au cours. De plus, une session d'entraînement supplémentaire se tiendra le samedi entre 12:00 et 13:00 au gymnase de l'IATA (rue de la Montagne 43A, Namur). Ces sessions supplémentaires ne seront pas dirigées par un professeur et ont vocation à s'entrainer librement, tous niveaux confondus.

Toutes les sessions d'entraînement sont réservées aux participants aux cours en ordre de cotisation. Il est important de noter qu'en raison du nombre de participants et de danses vues, il n'est pas possible matériellement de passer plus de deux morceaux de chaque danse vue lors de la session d'entraînement dirigée du lundi.

Les participants aux cours de danse de ligne ont cours le lundi, après l'entraînement, de 20:00 à 22:00. En fonction des inscriptions et des années précédentes, il est fort probable que deux groupes soient créés.

Enfin, des modules spécifiques sont organisés le samedi, de 10:00 à 12:00 heures. Ces modules sont répartis comme suit :

- West Coast Swing (niveau débutant) : 15 cours du 16 septembre 2023 au 27 janvier 2024
- Soul (niveau débutant) : 15 cours du 03 février 2024 au 01 juin 2024
- West Coast Swing (niveau avancé) : **!!!** 30 cours du 16 septembre 2023 au 01 juin 2024

RÉSUMÉ DES TARIFS POUR LA SAISON 2023 – 2024

<u>Affiliation obligatoire</u> au club et à l'AFCD : 30 €

(due une et une seule fois sur la saison 2023-2024)

Les prix sont donnés par personne.

<u>Modules spécifiques (cours du samedi) : West Coast Swing (déb.) et Soul</u>

- 1 stage (soit 1 fois 15 cours) : 65 €
- 2 stages (soit 2 fois 15 cours) : 125 €

Le cours de West Coast Swing <u>avancé</u> comportant 30 cours, celui-ci équivaut à 2 stages. Les prix réduits pour plusieurs modules ne sont accordés qu'au moment de la première inscription.

!!! Le cours de West Coast Swing avancé sera accessible aux participants du cours de niveau débutant après la clôture de celui-ci. Une inscription au cours de West Coast Swing avancé après la fin du cours de West Coast Swing débutant (soit 15 cours sur 30) sera considérée comme un seul module spécifique.

<u>Session complète, constituée de :</u>

- Soit les cours de danses de salon (débutant, intermédiaire ou perfectionnement) : le jeudi
- Soit les cours de danse de ligne : le lundi
- Soit deux modules spécifiques du samedi (toute l'année, 2 x 15 cours)
  - Un cours complet (soit 30 cours) : 125 €
  - Deux cours complets (soit 2 fois 30 cours) : 190 €
  - Trois cours complets (soit 3 fois 30 cours) : 295 €

<u>Mix entre Cours Complets et modules spécifiques</u>

- 1 cours complet + 1 module spécifique : 170 € (1 fois 30 cours et 1 fois 15 cours)
- 1 cours complet + 2 modules spécifiques : 190 € (1 fois 30 cours et 2 fois 15 cours)
- 2 cours complets + 1 module spécifique : 255 € (2 fois 30 cours et 1 fois 15 cours)

Paiement

Le paiement de votre inscription, confirmation de celle-ci, doit être versée sur le compte de l'ASBL Big Nam pour le 30 septembre 2023 au plus tard, ceci afin de garantir l'affiliation à l'assurance et l'accès au cours.

Compte bancaire :

- **BE52 0682 1338 8509** ouvert au nom de BigNam asbl

Attention : les cours de danse de ligne étant fort sollicités, ***seule la remise de la fiche d'inscription validée par le paiement complet de l'inscription sera prise en compte*** pour l'inscription sur la liste des participants. En raison du succès de ce cours, nous serons peut-être amenés à clôturer cette liste de manière anticipative.

WWW.BIGNAM.BE